

# L'infirmierie à l'IND

## Au primaire

L'infirmierie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 8h45 à 13h30.



C'est Marie-Christine DEVILLARD, qui, depuis 16 ans, en assure la responsabilité. En son absence, c'est Véronique, surveillante, qui prend le relai, notamment pendant la récréation de l'après-midi.

Chaque jour, de 30 à 40 enfants passent par l'infirmierie. C'est au moment des récréations que l'activité est la plus dense. L'infirmierie est une grande pièce lumineuse, décorée de nombreux dessins d'enfants, avec plusieurs chaises d'enfant et un lit de repos. Elle se situe derrière le bureau de Madame Beloeil. Marie-Christine nous précise que sa porte est toujours ouverte.

### **Soins**

Marie-Christine reçoit en début d'année scolaire les fiches médicales de tous les enfants. Elle prend contact avec les parents, lorsqu'un Protocole de Prise de Médicaments sur Temps Scolaire doit être mis en place. Elle se charge de donner les médicaments aux enfants concernés et s'occupe également de faire réchauffer les repas préparés par les parents au four à micro-ondes, pour les enfants bénéficiant d'un régime alimentaire strict. Elle dispose de trousse de soin qui sont remises aux maîtresses ou aux maîtres lors des sorties scolaires. Lorsqu'elle doit faire appel au 15, elle en informe au préalable les parents.

Elle nous rappelle qu'elle aime bien recevoir un mot écrit ou un appel téléphonique des parents, lorsqu'un enfant se rend à l'école tout en n'étant pas très en forme dès le matin.

### **Prévention**

Elle joue aussi un rôle en matière de prévention santé. Elle intervient dans les classes, à la demande des maîtresses, pour expliquer l'importance du lavage des mains et de l'hygiène alimentaire.

Elle prend en charge la visite médicale en Grande Section de Maternelle, avec la participation du médecin scolaire. Cette année, elle a mis en place un contrôle ophtalmique (avec une participation de 2 euros pour les familles) pour les GSM. Tous les ans, elle pèse et mesure les enfants et établit pour chacun une courbe de poids et de taille.

## Au collège et au lycée

L'infirmierie est ouverte tous les jours de 8h45 à 17h00 (le mercredi jusqu'à 12h30 et le vendredi jusqu'à 16h00).



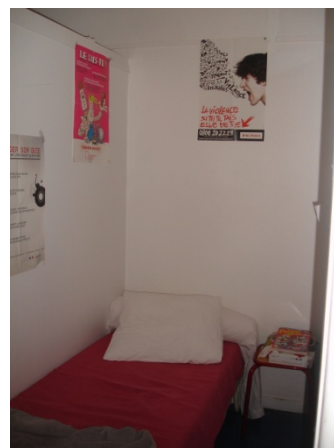
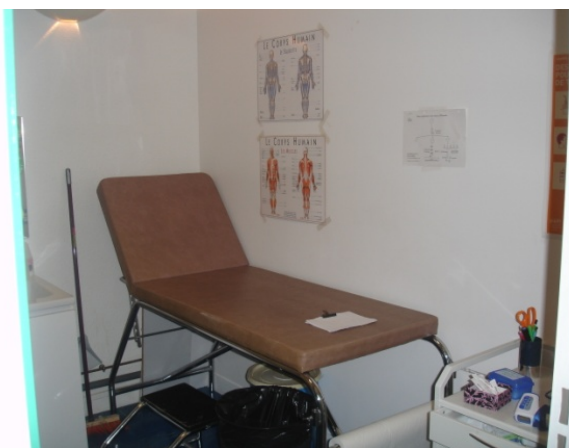
L'infirmierie est assurée par Madame CHAMBON et Madame HOLGUIN qui sont présentes chaque semaine 20h chacune. L'une et l'autre sont infirmières de formation et sont également Educatrices à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle, formées au CLER Amour et Famille ([www.cler.net](http://www.cler.net)).

Les infirmières définissent leur rôle autour de 3 axes :

- 1- LES SOINS (de 40% à 50% de leur temps)
- 2- LA PREVENTION ET L'ECOUTE (de 30% à 40% de leur temps)
- 3- L'ADMINISTRATIF (20% de leur temps)

### 1-LES SOINS

L'infirmierie est ouverte à partir de 8h45 pour les rendez-vous avec les parents ou les urgences ; elle n'est en revanche ouverte aux élèves qu'à compter de 9h45.



L'infirmierie dispose de 3 lits et ne peut accueillir les élèves que pour une durée maximale de 2 heures. Passé ce temps, soit les élèves retournent en classe, soit ils repartent chez eux.

L'infirmierie accueille chaque jour entre 30 à 50 élèves, parfois plus. Chaque jeune doit passer par le bureau des surveillants, avant de se rendre à l'infirmierie et après en être sorti.

Les infirmières essaient de gérer elles-mêmes les urgences. Néanmoins, elles ne prennent aucun risque et elles appellent régulièrement le 15 pour des conseils ou une évacuation. Une dizaine d'évacuations par les pompiers ou par une ambulance privée se font par an.

Madame Chambon et Madame Holguin nous informent des difficultés qu'elles rencontrent pour contacter les parents au téléphone. Elles sont obligées d'appeler en numéro masqué. Par conséquent, elles invitent les parents à enregistrer le numéro de l'IND dans leur portable ou à répondre aux numéros masqués.

## 2-LA PREVENTION ET L'ECOUTE

Les infirmières interviennent régulièrement dans les classes.

En 6ème, elles interviennent une première fois en début d'année, pour présenter l'infirmerie lors de la découverte de l'établissement. Puis, avant les vacances de la Toussaint, elles vont dans chaque classe, pendant une heure, faire réfléchir les élèves sur leur sommeil à l'aide d'un diaporama. Après les vacances de Noël, elles interviennent avec la participation d'ELIOR, sur l'importance de prendre un petit-déjeuner équilibré.

En 4ème, elles assurent la présentation du CLER Amour et Famille, avant l'intervention de cette association qui a lieu dans le courant du mois de mai par groupe de 8 à 10 élèves.

Entre la Toussaint et Noël, dans le cadre de l'éducation à la santé (inscrite au BO), les infirmières interviennent, dans chaque classe de seconde, pendant 2 heures, sur le thème : « gestion des émotions et addictions » .

En 1ère, à la demande des professeurs de SVT, elles font une intervention d'une heure (filles et garçons séparés) sur la contraception. Cette intervention est bien sûr en complément d'une intervention en amont du SESAME ([www.sesame-educ.org](http://www.sesame-educ.org)) qui fait réfléchir les élèves sur les relations affectives, relationnelles et sexuelles.

A côté de ces interventions collectives, elles jouent un rôle important d'écoute individuelle auprès des jeunes qui viennent les voir à l'infirmerie. Avec bienveillance, elles accompagnent, elles soutiennent, elles orientent car elles travaillent avec un réseau de professionnels.

Ces entretiens sont confidentiels, mais dans certains cas, et en accord avec l'élève, elles en informent les parents. Dans d'autres cas plus graves, elles sont soumises, de par la loi, à l'obligation de divulguer les informations.

Elles sont toujours en relation avec les professeurs et les surveillants qui les informent d'un changement de comportement ou d'une baisse significative des résultats scolaires d'un élève. Elles peuvent demander à rencontrer un élève.



### BIBLIOTHEQUE de L'INFIRMERIE

Elles ont mis en place une bibliothèque avec des brochures d'informations provenant essentiellement de l'INPES (Institut National Pour l'Education à la Santé), à disposition des élèves, mais également des livres qu'elles prêtent aux jeunes ou aux parents (prêts gérés par le CDI lycée) .

### **3-L'ADMINISTRATIF**

Chaque année, à la rentrée scolaire, une fiche médicale est adressée aux familles. Les infirmières insistent sur la nécessité de bien compléter cette fiche qui est très importante, puisque les informations mentionnées sur le verso sont celles remises aux pompiers, en cas d'urgence. Le recto de la feuille est enregistré par les infirmières sur une base de données informatique. Elles remarquent que bien souvent ces fiches sont incomplètes.

Elles prennent en charge par ailleurs l'élaboration des PAI (projet d'accueil individualisé) établis tant sur un plan médical (allergie : 10 à 20% par classe, asthme, pathologies diverses) que pour des difficultés d'apprentissages (dyslexie, dyspraxie, TDAH...).

Ces PAI sont réalisés à la demande des parents. Pour les problèmes cognitifs, ils sont établis le plus souvent en réunion avec le responsable de niveau, les parents, et la direction ; ils sont obligatoirement validés et signés par le médecin qui suit l'élève. Pour les problèmes médicaux, chaque cas est géré différemment. Une copie est ensuite transmise à l'ensemble des personnes intervenant auprès du jeune concerné. Leur renouvellement s'effectue en juin. Elles gèrent à ce jour environ 70 PAI. Les infirmières reçoivent également les demandes d'aménagement aux examens et informent les parents des formalités à entreprendre.

Par ailleurs, pour un traitement ponctuel ou annuel, un protocole de Soins sur Temps Scolaire est établi pour les jeunes qui le demandent : leurs médicaments sont alors stockés dans une armoire et ils bénéficient alors d'un accès prioritaire à l'infirmerie. En cas d'absence des infirmières, les surveillants ont accès aux médicaments des élèves.

Décembre 2013